



Montreuil, le 24 mars 2021

Mme Amélie de MONTCHALIN
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques
Courriel : sp.mtfp@transformation.gouv.fr

Mme Élisabeth BORNE
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion
Courriel : sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr

N/Réf : NP/AM
N°58_20210324

Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour le mardi 6 avril 2021

Mesdames les Ministres,

Les fonctionnaires et agent·e·s des services publics ont été les acteurs de premier rang pendant toute la dernière séquence en exerçant leurs missions, comme ils le font quotidiennement au service de la population.

Cette situation a été justement remarquée, principalement au printemps dernier, car comme certains métiers de services, leurs missions s'avèrent essentielles au quotidien.

Cette particularité de l'exercice de leur profession, bien que reconnue dans différentes prises de paroles ne l'est absolument pas dans les faits puisqu'un trop grand nombre d'entre eux subissent des conditions de vie personnelle et professionnelle difficile avec un traitement beaucoup trop bas et des conditions de travail très dégradées.

Les jeunes générations ne s'y trompent pas puisqu'elles se détournent de ces missions de services publics créant ainsi une carence dans certaines filières déjà sous tension.

Ainsi c'est toute la fonction publique, et plus particulièrement le versant territorial pour ce qui nous concerne, qui nécessite un coup d'arrêt des réformes en cours et une véritable revalorisation à tout point de vue.

Les agent·e·s l'ont bien compris et il ne se passe pas un jour sans une mobilisation contre des suppressions de postes et les réorganisations qui se font contre le personnel, pour des titularisations de contractuel·le·s, pour l'amélioration des conditions de travail et de télétravail, pour bénéficier de toutes les protections nécessaires, contre les dispositions de la loi de Transformation de la fonction publique, à commencer par le passage aux 1607 et, enfin, pour l'augmentation des salaires et des traitements.

Parce qu'ils doivent être entendus, la fédération CGT des Services publics revendique :

- Le dégel du point d'indice et 10% d'augmentation du point d'indice et des salaires immédiatement et le rattrapage des salaires ;
- L'abrogation du jour de carence ;
- L'abandon des projets de réforme en cours et notamment le projet de loi 4 D et celui de « sécurité globale » ;

... / ...

- 10 % de travail en moins, vers les 32 heures, ce qui passe par le maintien de tous les accords inférieurs aux 1607 heures, et donc l'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique ;
- 10% d'effectifs supplémentaires ! C'est 500 000 emplois à créer, de suite, et la création massive de postes de fonctionnaires, car les besoins sont importants dans toute la fonction publique.

Afin de permettre aux salarié·e·s et agent·e·s de défendre leur santé, leur emploi, pour améliorer leurs conditions de travail, la fédération CGT des Services publics, dépose **un préavis de grève de 0 à 24 h pour la journée du mardi 6 avril 2021** pour l'ensemble des agent·e·s de la Fonction publique territoriale, ainsi que les salarié·e·s relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social).

Notre organisation reste disponible pour toute négociation sur les revendications des personnels.

Nous vous adressons, Mesdames les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics
Natacha POMMET,



Secrétaire générale